

Le dialogue social en entreprise

Vos outils, pas à pas — synthèse des ressources du ministère du Travail

Le ministère du travail propose une offre d'appui au dialogue social. Au-delà du rôle d'accompagnement (renseignement, conseil, contrôle) joué par les services du ministère du Travail, celui-ci mobilise également plusieurs opérateurs, notamment :

- **L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact)**, pour soutenir les démarches de dialogue social visant l'amélioration des conditions de travail ;
- **L'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP)**, pour former les acteurs du dialogue social et développer des ressources pédagogiques ;
- **L'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afp)**, pour accompagner la reconnaissance des compétences acquises par des salariés au cours de leurs mandats syndicaux et de représentation du personnel.

Le ministère du Travail a élaboré des outils mis en ligne à l'intention, en particulier, des partenaires sociaux des entreprises. Trois composantes organisent leur mise à disposition, chacune déploie des ressources utiles au thème défini, et pour chaque outil, des liens permettent d'aller plus loin. L'objet de cette offre est d'outiller les entreprises et les représentants des salariés autour de trois objectifs :



PARTIE 2 — SE FORMER AU DIALOGUE SOCIAL

<https://travail-emploi.gouv.fr/se-former-au-dialogue-social>

Le dialogue social revêt différentes formes et s'appuie sur une diversité de dynamiques au sein de l'entreprise : s'y former est essentiel pour l'adapter à la réalité du projet social de chaque structure. Cette page présente l'offre des opérateurs du ministère du Travail pour se former au dialogue social et à la négociation. Elle recense les formations proposées par les principaux opérateurs nationaux et s'adresse aux partenaires sociaux (représentants du personnel et employeurs).

Cette page a vocation à s'enrichir progressivement de l'offre d'autres acteurs essentiels à l'appui du dialogue social (partenaires sociaux, instituts du travail, acteurs de la formation...).

RÉSUMÉ

Se former à la négociation collective

10 questions sur la conduite de la négociation collective — Ce guide de l'Anact, déjà présenté en partie 1, est également relayé sur cette page, dans une logique de complémentarité entre information et formation.

[10 questions sur la conduite de la négociation collective | Anact](#)

Faire un état des lieux de son dialogue social — A partir d'un quizz téléchargeable sur le site de l'Anact.

anact.fr/sites/default/files/2024-09/kit-ds-2024_v6.pdf

Formation conjointe à la négociation collective basée sur la résolution de problèmes — Une formation délivrée par l'Aract Martinique pour apprendre à préparer et conduire une négociation collective basée sur la résolution de problèmes.

[Formation conjointe à la négociation collective basée sur la résolution de problèmes : les bases | Anact](#)

Se former au fonctionnement du comité social économique (CSE)

Formation pour mieux appréhender le rôle du CSE dans la prévention des risques psycho-sociaux (RPS) — Cette formation délivrée par l'Aract Normandie offre des clés de lecture pour comprendre, prévenir et agir sur les RPS.

[Formation - Mieux appréhender le rôle du CSE dans la prévention des RPS | Anact](#)

Organiser les élections du CSE — Formation délivrée par l'Aract Martinique.

[Formation Organiser les élections CSE \(Décembre\) | Anact](#)

Un questionnaire pour faire le point sur son CSE — Cet outil s'adresse aux membres du CSE et peut être télécharger sur le site du PRST Occitanie.

[Des outils pratiques pour les CSE - Plan Régional Santé Travail Occitanie](#)

Un questionnaire pour l'autodiagnostic du CSE — Elaboré par l'Anact, il a pour but d'aider les membres de CSE à faire un bilan approfondi.

anact.fr/sites/default/files/2023-12/guide_cse_complet_2020_agir_sur_les_ssct_au_sein_du_cse.pdf#page=88

Améliorer le fonctionnement du CSE — L'Anact Normandie propose des repères de méthode et des pistes d'action à destination des membres de CSE.

[Points de repères pour améliorer le fonctionnement de votre CSE | Anact](#)

Se former à la qualité de vie et aux conditions de travail pour mieux négocier

Formation QVCT (2 jours) — Cette formation permet de s'approprier les enjeux et les outils de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Elle est délivrée au niveau national et en région, ce qui permet de l'ancrer dans les réalités locales de chaque entreprise.

Formation sur mesure à destination des acteurs du dialogue social — L'Anact propose une offre multithématique, dont l'objectif est de favoriser des apprentissages durables et de soutenir la prise en compte de la réalité du travail. Les formations peuvent être déclinées en intra-entreprise, pour répondre au mieux aux besoins d'une structure, d'un territoire ou d'un secteur.

Se former sur le dialogue social avec les formations communes de l'INTEFP

Les formations communes de l'INTEFP — Ces dispositifs réunissent l'ensemble des acteurs du dialogue social pour développer leurs connaissances ensemble. Piloté par l'INTEFP, ce dispositif réunit employeurs et salariés dans une même session, pour les inviter à s'interroger sur leur vision commune de l'entreprise. Les objectifs de chaque session étant fixés par les parties prenantes elles-mêmes.

<https://formatdialogue.intefp.fr/file-download/426>

Pour aller plus loin

Guide de la certification des compétences des représentants du personnel et des mandataires syndicaux

• À CONSULTER

- ▶ L'offre de formation de l'Anact
- ▶ La formation « Développer un dialogue social de qualité » de l'Aract Normandie
- ▶ Le dispositif des formations communes de l'INTEFP
- ▶ Le guide 10 questions sur la conduite de la négociation collective